

NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Principaux éléments du Budget primitif 2025

Section de Fonctionnement : Elle s'équilibre à 10 215 415€

Recettes

Les recettes réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement baissent très légèrement de 0,08% (-7 363€) par rapport au compte financier unique 2024

- Le chapitre 013 atténuations de charges (185 000€) augmente de 0,8% (+1 469€)
- Les produits des services (chapitre 70) 288 000€ augmentent de 0,57% (+1 624€)
- Les impôts et taxes (chapitre 73) s'élèvent à 7 904 000€ (CFU 2024 : 7 842 649) soit une augmentation de 0,78% (+ 61 351€)
 - Art 73111 Contributions directes : 5 108 637€€ soit 83 888€ de plus qu'en 2024 (+1,67%)
 - +2,33% pour la variation du produit du FB par rapport à 2024 (+97 873€)
 - -0.44% pour la variation du produit de FNB par rapport à 2024 (-91€)
 - -18.19% pour la variation du produit de TH hors résidence principale et logements vacants par rapport à 2024 (-25 270€)
 - -12.65% pour la variation du produit de majoration de TH sur les résidences secondaires par rapport à 2024 (- 2666€)
 - Pas d'augmentation des taux votés en 2025
 - La Commune étant sous compensée le coefficient correcteur est de 666 553€ en 2025 (651 629€ en 2024).
 - L'attribution de compensation prévisionnelle versée par la CAPB (art 73211) est de 2 215 325€.
 - La taxe additionnelle aux droits de mutation (art 73123) est prévue pour 380 000€ en 2025 (400 433€ au CFU 2024). Cette prévision à la baisse est justifiée par les incertitudes pesant actuellement sur le marché de l'immobilier.
- La prévision du chapitre 74 est de 1 217 000€ soit -1,29% (-15 856€)
 - La Dotation forfaitaire (DGF) : la prévision est de 554 967€ (selon simulateur AMF) soit -5 737€
 - La Dotation de solidarité rurale et la Dotation nationale de péréquation ne sont pas connues à ce jour donc reprise des montants 2024
 - Le remboursement du FCTVA pour sa partie dépenses de fonctionnement (liées au compte 61522 et 61523) est de 10 203€.
 - Les subventions de l'Etat article 74718 maintien du dispositif de l'Etat concernant le remboursement du forfait « maternelle » pour 39 264€, versement du dernier quadrimestre de l'aide à la tarification sociale pour les cantines, dotation titres sécurisés
 - Art 74748 forfait enfant versé par la Ville de Bayonne s'élève à 4 988€ (+3 075€ par rapport à 2024) hausse du nombre d'enfants concernés par la dérogation

- article 7478222 (CAF DE BAYONNE) : évaluation des prestations de services , bonus territoire, chargé de coopération CTG à 72 232€
- Les allocations compensatrices s'établissent à 292 179€ (+2.14%)
 - Art 74833 : Etat-compensation au titre des exonérations des taxes foncières : 287 714€
 - Art 7488 : Dotation pour perte de THLV : 4 465€
- Chapitre 75 : la prévision est de 28 000€ (Loyers Gare (SNCF) jusqu'au 30/04/2025, Restaurant l'Adour, Lamaneurs, Pilotes, loyers logements d'urgence, locations de salles) + 109 000€ pour le loyer de la Scène Nationale (compensé en dépenses par une subvention).
 - Article 75888 autres produits divers de gestion courante pour 20 000€ correspond à des recettes exceptionnelles
- Prévision des travaux en régie (article 722) s'établit à hauteur de 160 000€
- L'excédent de fonctionnement reporté de 2024 (002) est de 303 655€

Dépenses

Les dépenses réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement augmentent de 5% (+476 872€) par rapport au compte financier unique 2024

- **Les charges à caractère général (chapitre 011)** : 2 110 000€ connaissent donc une augmentation de 0.58% (+ 12 085€) par rapport au CFU 2024.

Les dépenses afférentes à l'entretien des bâtiments et réparations (comptes 615 + 6063) sont estimées à 465 200€.

. L'article 611 prestations de services : hausse de l'ordre de 44 000€ (+8.40%) correspondant à l'augmentation des prestations du Centre Social Dou Boucaou dans le cadre du marché de prestations des activités périscolaires qui leur a été octroyé pour un montant de 199 248€

. Le compte 616 primes d'assurances (99 000€) augmente également de 8.10%

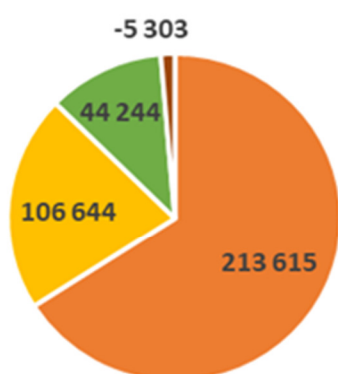
- **Les charges de personnel (Chapitre 012)** s'établissent à 5 188 000 € contre 4 828 479€ au compte financier unique de 2024, soit une augmentation de 7.45 % (+ 359 521€).

EVOLUTION DU CHAPITRE 012

2024-Projet BP 2025

7.43% soit 359 K €

Explication de l'évolution 2024-2025



■ Hypothèses endogènes ■ Hypothèses exogènes
■ Effet report ■ Hors flux

En pourcentage :

Effet report : 12 %

Hors flux : - 1 %

Hypothèses endogènes : 59 %

Hypothèses exogènes : 30 %

NB : Il s'agit dans ce graphique des principales causes de l'évolution 2024-2025

Commentaire :

Hypothèses exogènes : avancements d'échelons 2025, hausse du taux de la CNRACL (+ 3 points) hausse du taux de la cotisation maladie URSSAF (+1 point)

*Focus hausse de la cotisation CNRACL : le décret du 30 janvier 2025 programme une hausse de ce taux sur 4 ans à compter du 1er janvier 2025 à hauteur de 3 points/an.

Projection de l'augmentation :

Libellé	Date d'effet	2025	2026	2027	2028	Coût total
Hausse CNRACL	févr.2025	62 263,17	67 271,88	67 271,88	67 271,88	264 078,81
Hausse (effet rétroactif)	févr.2025	5 733,60				5 733,60
Hausse CNRACL	janv.2026		73 810,61	74 457,51	75 212,19	223 480,31
Hausse CNRACL	janv.2027			74 457,46	75 212,29	149 669,75
Hausse CNRACL	janv.2028				75 212,19	75 212,19
TOTAL ANNUEL		67 996,77	141 082,49	216 186,85	292 908,55	718 174,66

Hypothèses endogènes : mesures internes (créations de postes, mesures en lien avec le régime indemnitaire, remplacements, augmentation de l'aide sociale, etc)

Effet report : prise en compte sur une année complète des évolutions décidées dans le courant de l'année précédente.

L'impact de l'effet report des données de paie de l'année (**44 244 €**) s'explique par la hausse du nombre de contractuels indiciaires mensualisés (compensé par la baisse concomitante du personnel extérieur).

Hors flux : paiements par mandat à part (assurance du personnel, médecine du travail, personnel extérieur...)

Nature comptable	2024	2025	Evolution en €	Evolution en %
6418 - Autre personnel extérieur	122 396 €	96 000 €	-26 396 €	- 21.56 %
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	210 861 €	230 507 €	19 646 €	9.31 %
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	3 661 €	4 689 €	1 028 €	28.07 %
6475 - Médecine du travail	9 030 €	9 448 €	418 €	4,62 %

Commentaire :

La hausse de 9.31 % des cotisations sur l'assurance du personnel est due à l'augmentation combinée de l'assiette des cotisations et de l'effectif des titulaires de l'exercice.

La baisse de 21.56 % sur le personnel extérieur s'explique par la contractualisation de plusieurs remplaçants employés auparavant par l'association Horizons.

La hausse de 28.07 % des cotisations aux autres organismes sociaux s'explique par la hausse de la cotisation versée au CAS départemental pour l'aide sociale du personnel retraité.

CHIFFRAGE DES PRINCIPALES NOUVELLES HYPOTHESES 2025 (hausse engendrée)

► mesures exogènes

Hypothèses	Coût annuel en €
Hausse cotisation CNRACL	67 996 €
Hausse cotisation URSSAF	23 098 €
Avancements d'échelon	15 550 €
TOTAL	106 644 €

► mesures endogènes- sans le hors flux

Hypothèses	Coût annuel en €
Hausse de la cotisation au Comité Social Départemental 64 (aide sociale)	9 000 €
Forfait mobilité durable	6 000 €
Mise en place ISFE (nouveau régime indemnitaire PM)	3 271 €
Mouvements de personnel (entrées/sorties)	11 666 €
Stagiairisations	31 979 €
Changement de temps de travail	9 814 €
Impact RIFSEEP	1 866 €

Recrutements nouveaux (créations de poste)	39 860 €
Recrutements saisonniers	3 215 €
Remplacement maladie	42 396 €
Rétablissement plein traitement	30 809 €
GVT (avG. + PI)	9 736 €
Participation santé et prévoyance (hausse mécanique)	1 242 €
Economie générée (baisse des heures compl et sups – année sans élections)	- 9 937 €
Economie générée (Fin de versement de l'Allocation Retour à l'Emploi)	- 12 657 €
Economie générée (Fin de contrat)	- 3834 €
TOTAL	174 426 €

- **Le chapitre 014 « atténuation de produits »** : Ces dernières années la Commune disposait de suffisamment de dépenses déductibles pour ne pas payer de pénalité Loi SRU ce qui n'est plus le cas cette année la prévision de la pénalité est de 52 500€.

➤ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) augmentent de 2.08%**

. l'article 65568 : Contributions aux organismes de regroupement : 273 000€ (participations au Syndicat du Parc des Sports Intercommunal Boucau Tarnos, SIVU TXAKURRAK, Scène Nationale, cotisation TE64)

. l'article 6558 : Autres contributions obligatoires : 262 000€ (+7.47%) +18 219€ dont :

- Ecole Sainte Jeanne d'Arc et Ikastola : augmentation du nombre d'enfants de maternelle et de primaires d'où versement du forfait plus élevé de 66 136€ à 69 690€ pour Sainte Jeanne D'Arc et de 17 285€ à 19 813€ pour l'Ikastola soit une augmentation de 6 000€ pour les forfaits enfants
- Comptabilisation des anciens emprunts TE64 autres qu'éclairage public : 62 832€ soit une augmentation + 3 500€

. l'article 657363 : CCAS augmentation de la subvention de 800 000€ à 840 000€ soit une augmentation de 40 000€ (+5%), le CCAS subissant les mêmes hausses que celles de la Commune (notamment au niveau des frais de personnel)

. . Article 65748 subventions versées aux associations : prévision BP 2025 : 270 885€ (CFU 2024 : 329 130€) (évolution : -17,70%) dû essentiellement à la baisse de 60 000€ de la subvention du Centre Social Dou Boucaou

➤ **Les charges financières** (chapitre 66) 243 000€ augmentation +3.98% (+9 302€)

- Baisse des intérêts de la dette bancaire de 22 194€ (-9.99%)
- Hausse importante des échéances d'emprunts contractés auprès du Syndicat Territoires d'énergie 64 pour financer les travaux de renforcement des réseaux et d'éclairage public comptabilisation de 7 nouveaux emprunts en 2025 : 41 266€ (11 455€ en 2024) soit une augmentation de + 29 811€

➤ La dotation aux amortissements s'établit à 300 000€ (article 6811)

➤ Le résultat prévisionnel (recettes moins dépenses de fonctionnement) permet de dégager un virement à la section d'investissement de 380 015€ contre 686 727 au BP 2024.

Section d'investissement : Elle s'équilibre à 4 077 380€.

Recettes

La section d'investissement est alimentée par les recettes suivantes :

- . des recettes propres telles que le FCTVA pour 623 114 € en 2025 (CFU 2024 : 293 434€) soit une augmentation de 329 680€ (+112.35%)

. la taxe d'aménagement est prévue à 120 108€ au BP 2025 (CFU 2024 : 143 462€) soit une baisse de 23 354€ (-16.28%)

. Solde de subvention de l'Agence Nationale du Sport pour la construction des courts de tennis pour 42 074€ (RAR)

- . Reprise du tractopelle pour 7 000€
- . le remboursement par la CAPB de la dette SITCOM pour 483€ pour la dernière année
- . le virement de la section de fonctionnement pour 380 015€
- . la dotation aux amortissements pour 300 000 €
- . recours à un emprunt nouveau de 339 500€

Dépenses :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 791 000€ (dont 138 691€ de RAR)

En 2025, les dépenses d'équipement portent sur :

- Opération 107 : Ecoles : 69 376€ (travaux, étude énergétique école P.Langevin, mobilier, matériel informatique, remplacement autolaveuse)
- Opération 113 : Bâtiments communaux : 140 902€ (dont travaux locaux CAEM, aménagement gare, subvention d'équipement Scène Nationale)
- Opération 120 : Complexes Sportifs : 30 122€ (dont acquisition d'un regarnisseur)
- Opération 128 : ADAP : 48 993€ (aménagement service affaires générales, programme ADAP)
- Opération 130 : Construction Maison des Associations : 9 768€ RAR
- Opération 132 : Construction de 2 courts de tennis couverts : 1 364€ RAR
- Opération 34 : Voiries et réseaux : 343 263€ (dont travaux Trossoat, rue Thomas, La Gargale, Saboua, aménagement de voirie Biremont 1, cheminement doux)
- Opération 36 : Aménagements urbains : 4 369€ (travaux d'arrosage intégré rond-point)
- Opération 87 : Acquisitions foncières : 24 445€ RAR (réservation 5% local Biremont 1)
- Opération 91 : Acquisition de biens : 118 398€ (dont matériel informatique, acquisition d'un Goupil et d'un camion benne)

- Les dépenses financières s'établissent à 957 161€ et se déclinent de la manière suivante :

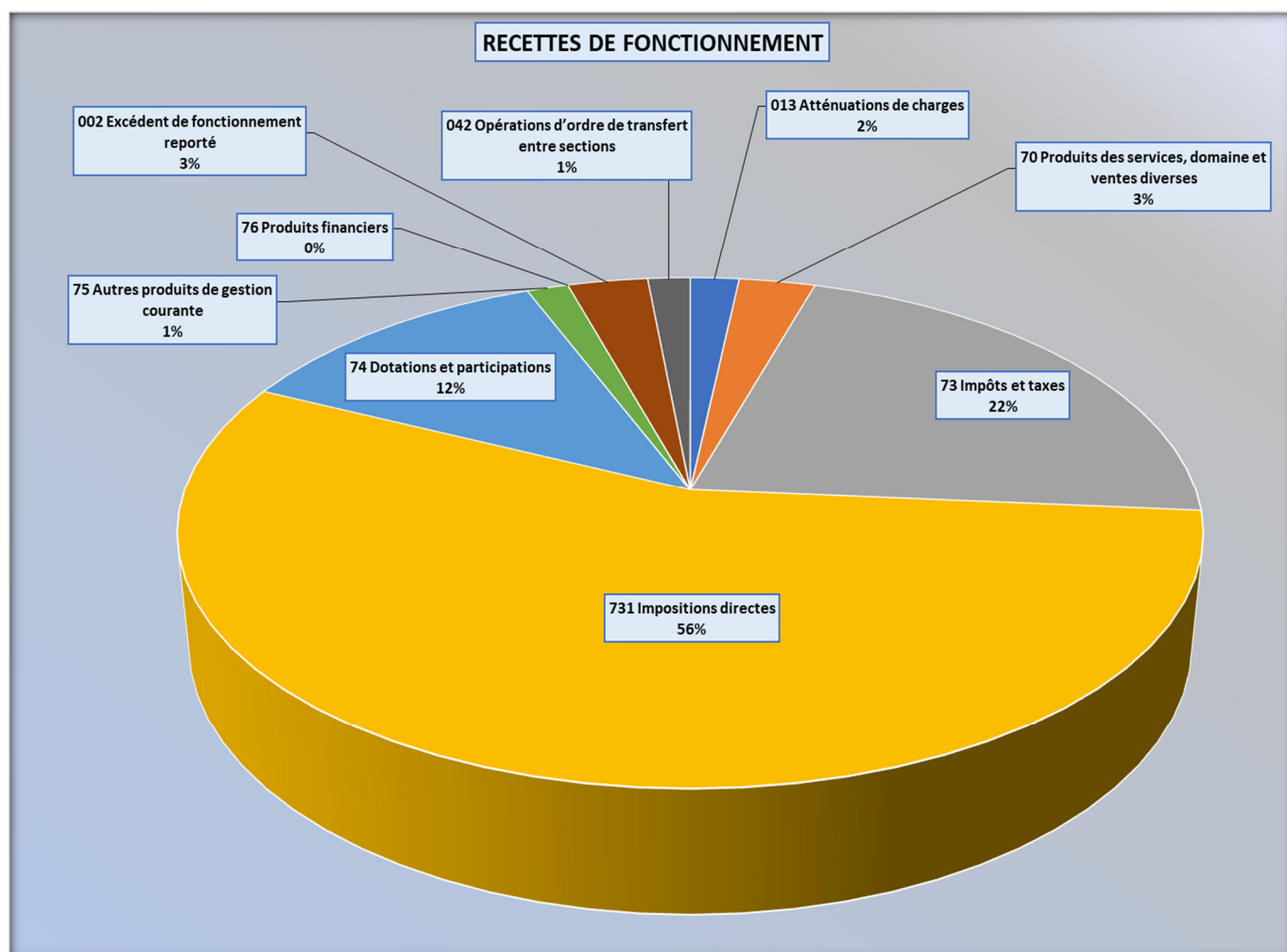
- Art 1641 : Dette en capital : 701 000€
- Art 16878 : Dette en capital travaux TE64 (anciens emprunts) : 35 821€
- Art 168758 : Dette en capital travaux TE64 (nouveaux emprunts) : 36 871€
- Art 27638 : Dossiers EPFL échéance en capital : 182 236€
- Art Dette en capital SITCOM (en dépenses et en recettes) : 483€
- Art 165 : remboursement dépôt de garantie (baux logt d'urgence) : 750€

- Concernant les Opérations d'ordre de transfert entre section : la prévision de travaux en régie s'établit à 160 000€

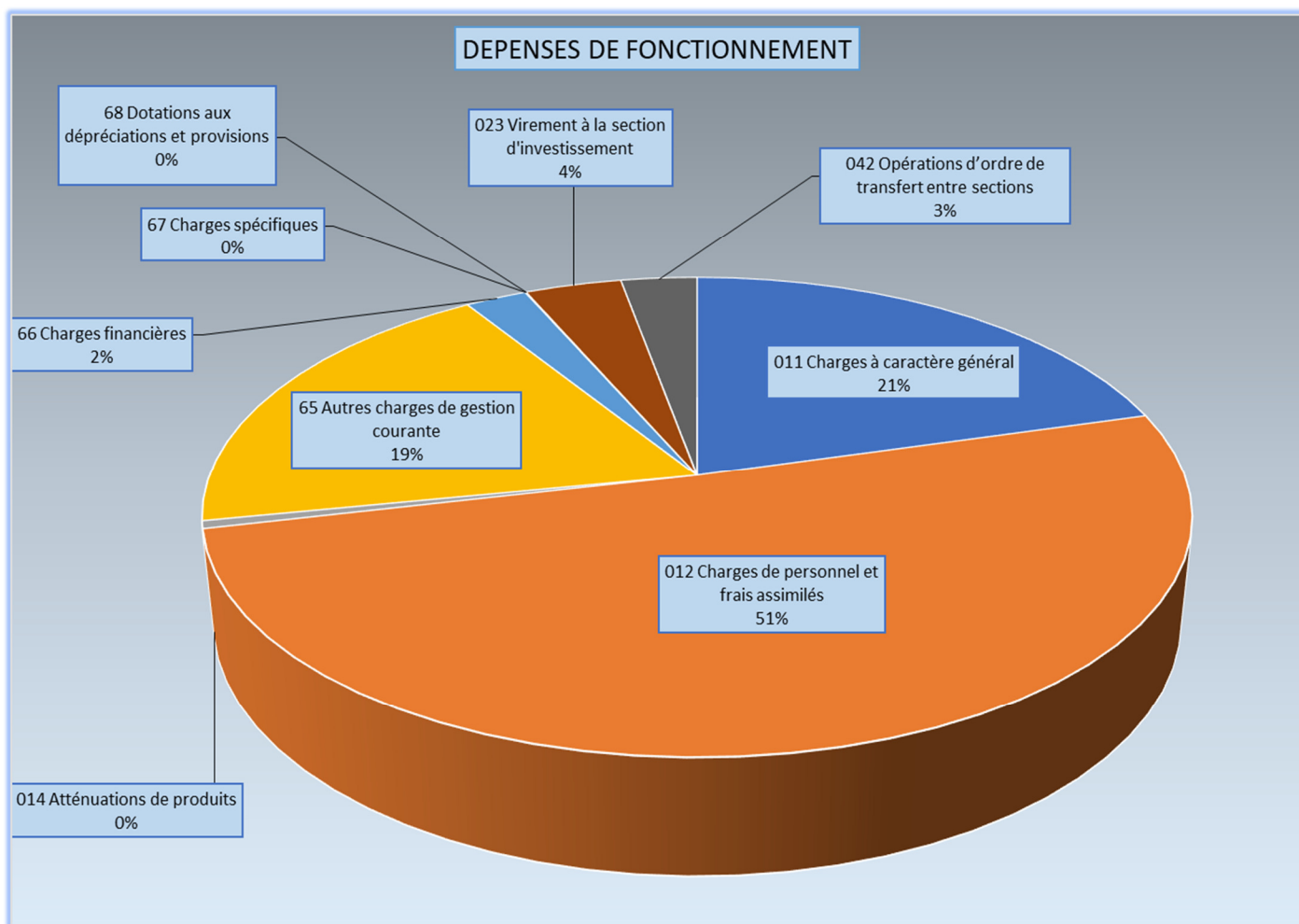
- Opération d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement en dépense et en recette :
 - Intégration des nouveaux emprunts TE64 pour 726 323€
 - Régularisation de comptabilisation du dossier EPFL Biremont 2 complément d'intégration (à la demande du Service de Gestion Comptable) pour 153 554€
 - Régularisation de comptabilisation des dossiers EPFL pour 760 339€ (à la demande du Service de Gestion Comptable)

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	185 000
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	288 000
73	Impôts et taxes	2 215 870
731	Impositions directes	5 688 130
74	Dotations et participations	1 217 000
75	Autres produits de gestion courante	157 000
76	Produits financiers	10
002	Excédent de fonctionnement reporté	303 655
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 750
	TOTAL RECETTES	10 215 415

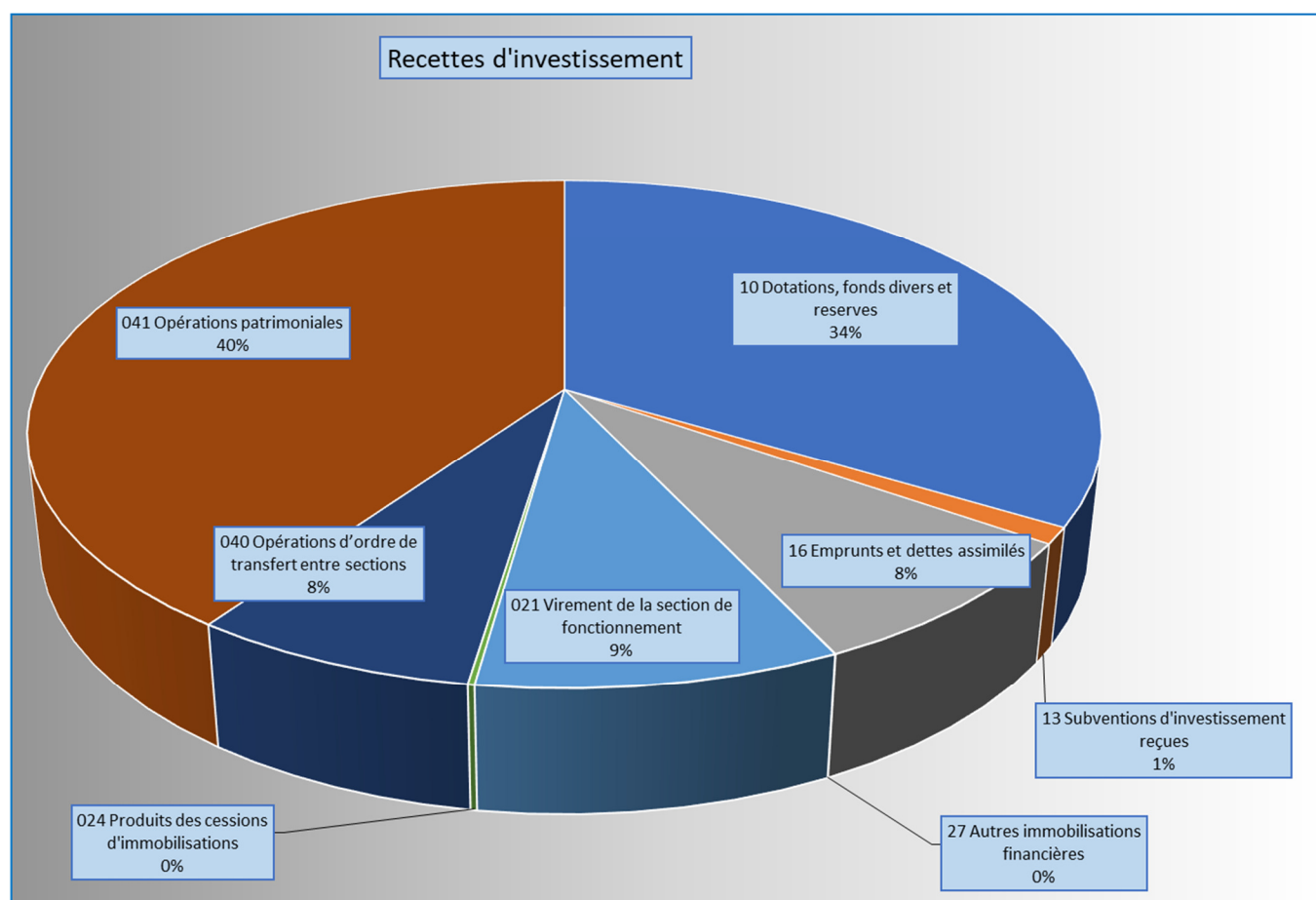


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 110 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 188 000
014	Atténuations de produits	52 900
65	Autres charges de gestion courante	1 937 000
66	Charges financières	243 000
67	Charges spécifiques	500
68	Dotations aux dépréciations et provisions	4 000
023	Virement à la section d'investissement	380 015
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000
	TOTAL DEPENSES	10 215 415

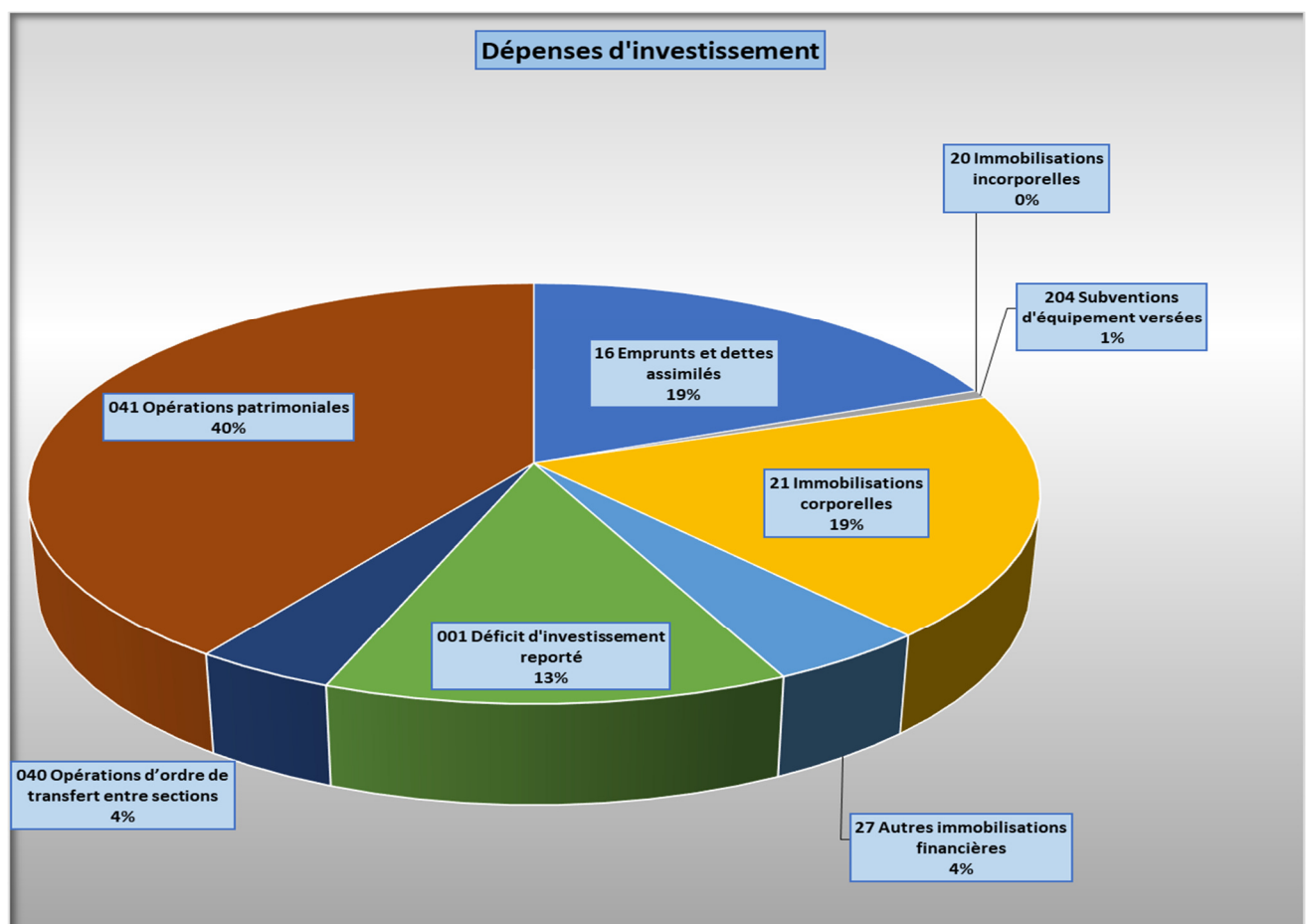


Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre d'investissement en dépense et recette

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 368 092
13	Subventions d'investissement reçues	42 074
16	Emprunts et dettes assimilés	339 500
27	Autres immobilisations financières	483
021	Virement de la section de fonctionnement	380 015
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000
041	Opérations patrimoniales	1 640 216
TOTAL RECETTES		4 077 380

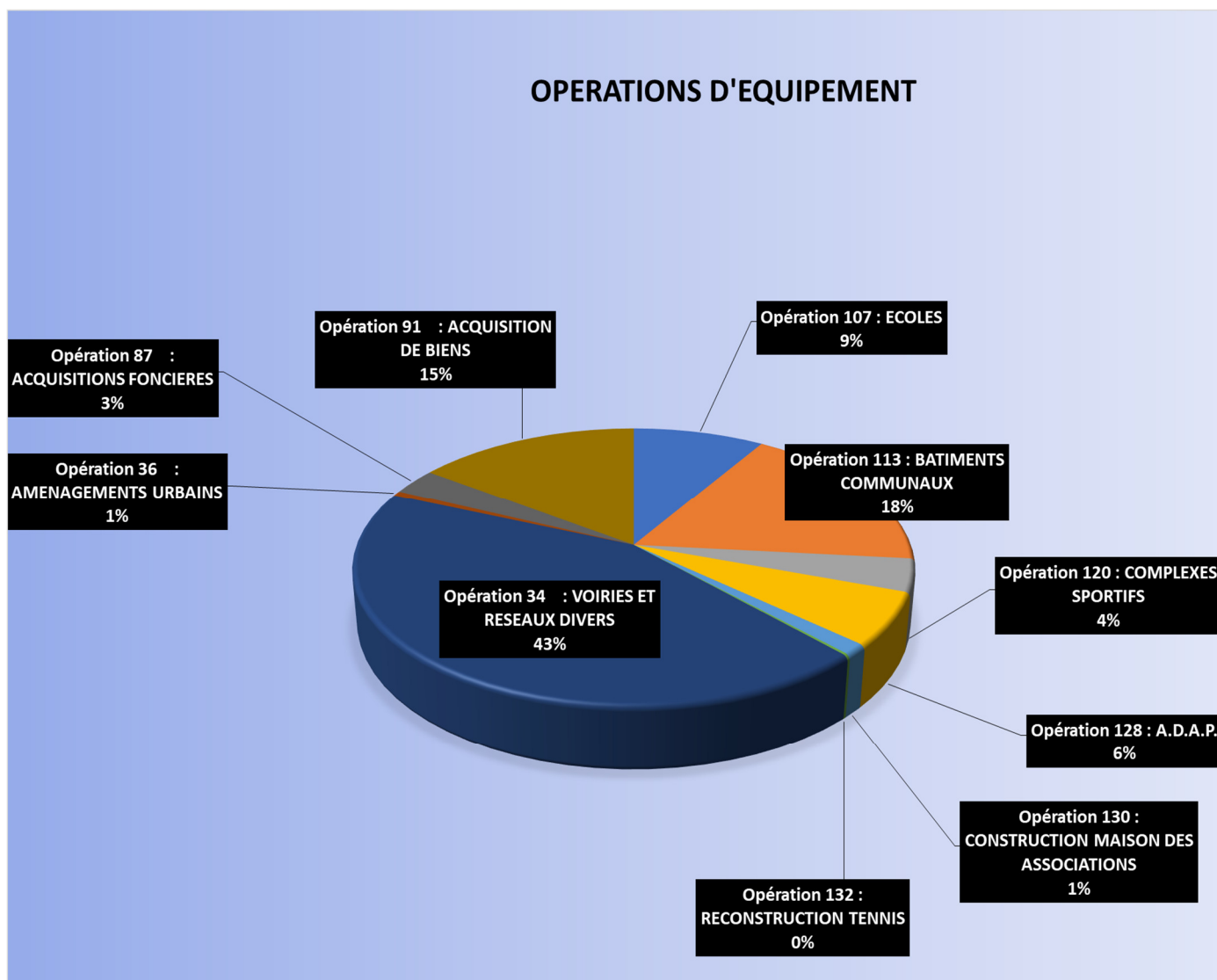


Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	774 925
20	Immobilisations incorporelles	304
204	Subventions d'équipement versées	25 378
21	Immobilisations corporelles	765 318
27	Autres immobilisations financières	182 236
001	Déficit d'investissement reporté	528 253
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 750
041	Opérations patrimoniales	1 640 216
	TOTAL DEPENSES	4 077 380



Détail dépenses opérations d'équipement

OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
Désignation	BP 2025
Opération 107 : ECOLES	69 376
Opération 113 : BATIMENTS COMMUNAUX	140 902
Opération 120 : COMPLEXES SPORTIFS	30 122
Opération 128 : A.D.A.P.	48 993
Opération 130 : CONSTRUCTION MAISON DES ASSOCIATIONS	9 768
Opération 132 : RECONSTRUCTION TENNIS	1 364
Opération 34 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	343 263
Opération 36 : AMENAGEMENTS URBAINS	4 369
Opération 87 : ACQUISITIONS FONCIERES	24 445
Opération 91 : ACQUISITION DE BIENS	118 398
TOTAL DEPENSES	791 000



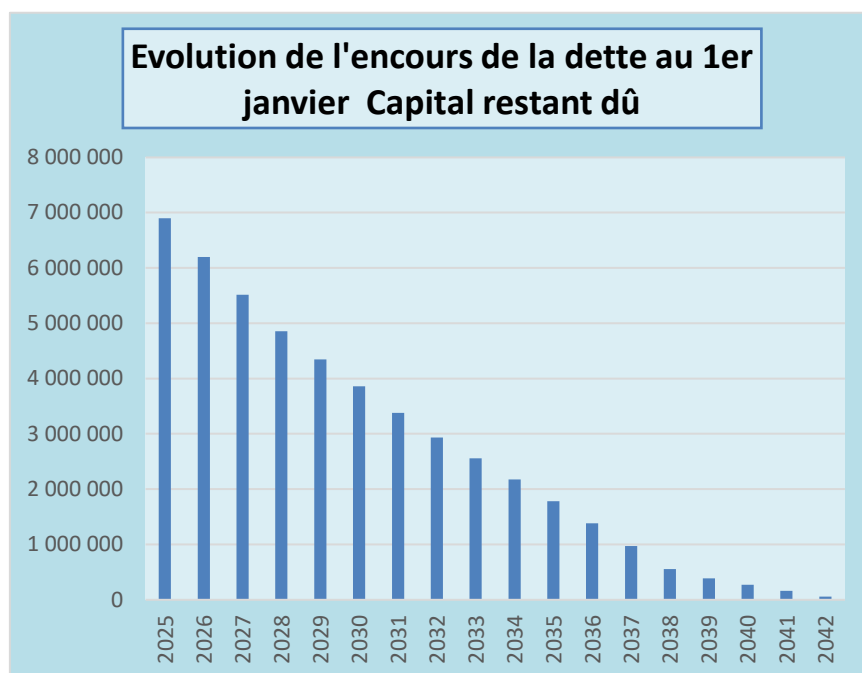
BUDGET 2025 : Détail des opérations d'équipement

DEPENSES :	BUDGET 2025
Opération 107 : Ecoles	69 376 €
Alarme incendie radio école Langevin	4 300 €
Ecole Joliot Curie : mobilier bibliothèque	985 €
Ecole Elisa Lassalle : table Bandana 180x80cm	209 €
Ecole Elisa Lassalle : chaises enfants Prima	271 €
Ecole Langevin - Traitement de 10m de chéneaux en étanchéité	1 536 €
Ecole Elisa Lassalle - réfection avant-toit	1 560 €
Travaux et équipements d'urgence BP 2025 (bacs à fleurs pédag. J.Abbadie	3 630 €
Recablage informatique Jean Abbadie	5 000 €
Installation routeur proxy école Jean Abbadie	1 278 €
Mobilier (tables, chaises, claustra) écoles E.Lassalle et J.Curie	6 075 €
Matériel (aspirateur Jean Abbadie et armoire chaude Paul Langevin	5 425 €
Autolaveuse école JB Lanusse	3 507 €
Mobilier écoles	4 000 €
Etude rénovation énergétique Paul Langevin	15 000 €
Travaux d'urgence	16 600 €
Opération 113 : Bâtiments communaux	140 902 €
CCAS - Remplacement interphone vidéo	1 605 €
CAEM Réfection complète - chauffages	1 767 €
Peinture Mur de clôture Piquessary	2 530 €
Subvention d'équipement Scène Nationale	25 378 €
CAEM remplacement des ouvrants bas et faux plafonds	50 000 €
Gare : aménagement suite déménagement PM	44 652 €
Travaux d'urgence	14 970 €
Opération 120 : Complexes sportifs	30 122 €
Salle de sport CARTILLON - Remplacement pompe chaufferie	2 916 €
Réfection d'un regard pluvial au Dojo	3 912 €
Stade Mousserolles : vitrine pour panneau d'affichage	294 €
Palissade conciergerie Pique	2 000 €
Acquisition regarnisseur (espaces verts-Piquessary)	21 000 €
Opération 128 : ADAP	48 993 €
Mission suivi d'Ad'Ap	2 092 €
Aménagement service affaires générales	36 901 €
Programme ADAP	10 000 €
Opération 130 : Maison des Associations	9 768 €
Marché n°202220222 à 2022202220 - Construction MDA	9 768 €
Opération 132 : Reconstruction Tennis	1 364 €
Filets de protection	1 364 €
Opération 34 : Voirie et réseaux	343 263 €
Etude - Rue Biremont - MOE avec convention co maitrise d'ouvrage	8 820 €
participation réseau AEP et PI Barthassot (convention défense incendie)	10 323 €
Fourniture panneaux divers	2 980 €
Fourniture de panneaux de voirie	1 380 €
Travaux parking Trossoat Cale	19 940 €
Travaux rue Thomas	21 000 €
Travaux quartier La Gargale	24 000 €
Travaux Chemin Saboua	42 000 €
Travaux d'aménagement de voirie Biremont 1	200 000 €
Cheminement doux	10 000 €
Travaux d'urgence	2 820 €
Opération 36 : Aménagement urbain	4 369 €
Parc Peloste - Pose compteur définitif pour manifestations	1 659 €
Travaux arrosage intégré rond points	2 710 €
Opération 87 : Acquisitions foncières	24 445 €
acquisition locaux Biremont 1 (réservation 5%)	24 445 €

Opération 91 : Acquisition de biens	118 398 €
logiciel Etat-civil et élections	375 €
Service Fêtes et cérémonies : remplacement bâche chapiteau	738 €
culture : meuble collection dessin Bierge	4 831 €
Lave linge J.Curie	662 €
Ecran secrétariat du Maire	166 €
PC portable reconditionné service archives	635 €
PC portable ASUS, station d'accueil DGS	1 376 €
PC portable ASUS, station d'accueil responsable CTM	1 899 €
Remplacement bureau DST suite à sinistre	927 €
Acquisition véhicule (GOUPIIL)	34 191 €
Acquisition plaque vibrante	2 064 €
Matériel informatique (dont ordi nouveaux recrutements RH + Com)	20 000 €
Aspirateur de secours service entretien	372 €
Acquisition camion benne	32 400 €
Matériel administratif ergonomique (suite demande agent prévention)	2 000 €
Remplacement matériel informatique en urgence	3 924 €
Remplacement matériel en urgence	11 838 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	791 000 €

Evolution de l'encours de la dette (contractée auprès des établissements bancaires) par année

Evolution de l'encours de la dette au 1er janvier	
Année	Capital restant dû
2025	6 895 810
2026	6 195 352
2027	5 515 704
2028	4 854 254
2029	4 346 652
2030	3 857 625
2031	3 376 590
2032	2 931 376
2033	2 555 542
2034	2 171 952
2035	1 780 299
2036	1 380 266
2037	971 521
2038	553 717
2039	387 530
2040	271 500
2041	162 900
2042	54 300



Evolution des remboursements par année

Evolution des remboursements par année			
Année	Capital	Intérêts	Total versement
2025	700 459	199 535	899 993
2026	679 648	177 878	857 526
2027	661 450	154 444	815 894
2028	507 602	134 999	642 601
2029	489 027	119 441	608 468
2030	481 035	104 396	585 431
2031	445 213	89 839	535 052
2032	375 834	75 849	451 683
2033	383 591	64 520	448 111
2034	391 653	52 997	444 650
2035	400 033	41 155	441 188
2036	408 745	29 022	437 767
2037	417 804	16 460	434 264
2038	166 187	7 329	173 516
2039	116 030	4 751	120 781
2040	108 600	3 208	111 808
2041	108 600	1 698	110 298
2042	54 300	283	54 583

